

maîtres de la compagnie, craignant que l'eau n'atteignît la niche où était exposé le Saint Sacrement, montèrent en bateau et se firent conduire à la chapelle.

Quel ne fut pas leur étonnement lorsque, après en avoir ouvert les portes, ils constatèrent que les eaux, comme autrefois les flots de la Mer Rouge et du Jourdain, s'étaient écartées à droite et à gauche, le long des murailles, laissant absolument libre et sec le passage qui conduit à l'autel !

Le prodige leur parut plus grand encore lorsque, arrivés près de l'autel qui était de plain-pied au niveau de la chapelle, ils en virent les abords pareillement à sec. Les eaux, s'élevant le long des murs, comme de vraies tentures, s'arc-boutaient dans le vide à leur plus haute élévation, formant ainsi *comme une espèce de toit*, dit l'ancienne relation conservée dans les archives de la confrérie.

Les deux maîtres, Armand et Jehan de Pongilhac-Faure, après avoir adoré l'Auteur de ce prodige, s'empressèrent d'en faire part à d'autres confrères. Il en vint douze, et tous ensemble, ayant requis quatre Frères mineurs de l'Ordre de Saint-François, dont trois étaient docteurs en théologie et le quatrième bachelier, ils dressèrent du tout procès-verbal.

L'eau s'arrêtant au milieu du banc qui longeait les parois de la chapelle, de manière à en laisser une partie toute mouillée et l'autre entièrement sèche, *nous carismes avec des cousteaux*, dit l'authentique du procès-verbal, *icelle moitié dudit banc, et la trouvâmes naturellement seiche ains dedans comme au dehors.*

Pour éterniser la mémoire de ce miracle, la dévote compagnie décida qu'à l'avenir, et chaque année, on célébrerait, à pareil jour, une fête particulière. C'est la fête qui se célèbre avec solennité le 30 novembre, jour de Saint André. Le matin tous les membres de la confrérie se rendent à la Communion, en se traînant sur les genoux, et parcourant ainsi, jusqu'à la Table sainte, la voie sacrée préservée miraculeusement des eaux. Le soir, à l'issue des vêpres, le prédicateur rappelle le miracle de 1433, et le chant du *Cantemus Domino*, qui fut entonné par Moïse après le passage de la Mer Rouge, précède l'amende honorable et la bénédiction du Très Saint Sacrement.

La Messe mensuelle à l'intention des Abonnés du "Petit Messageur" sera célébrée le Jeudi, 15 Mars, à 6 heures, dans la Chapelle du Très Saint Sacrement.